

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit juillet à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en
session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 24/07/2017

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., FAY E.P., DROGOUL- SPANU D., LESBROS JM. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M. et OBRADOS A..

Absents : Mr HONNORAT J. qui a donné procuration à Mr PESCE André et Mr JACOMET M.

Objet: admission en non-valeur/DM M14

Le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre d'une procédure de surendettement les sommes dues pour les mois de mars et avril 2017 par Madame BARRE Aurore sont à annuler, il faut donc prévoir une admission en non-valeur pour 2 fois 38€ soit **76€** à mandater sur le compte 6542 du BP2017.

Cette décision implique le mouvement de crédits suivant :

Compte à augmenter		Compte à diminuer	
6542		6558	
80€	montant	80€	montant

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/07/2017 004-210400909-20170728-DE_2017_026-DE